



<http://www.cgt.fr>
info@cgt.fr

Le 20 juin 2006, pour nos exigences d'usagers des services publics

Le gouvernement De Villepin prépare la privatisation de Gaz de France afin de réaliser la fusion annoncée avec groupe privé Suez.

Ce projet de loi, s'il aboutissait, nuirait gravement à l'avenir énergétique de notre pays, comme à l'ensemble des services publics.

Alors que la crise de l'énergie s'accroît dans le monde et que les prix des produits pétroliers s'envolent, la distribution du gaz se verrait confiée à une multinationale privée, à l'image des compagnies qui distribuent les carburants.

La mise en concurrence n'entraîne pas la baisse des prix

Déjà pour les usagers professionnels, la concurrence entre les fournisseurs d'électricité est effective. Ceux qui ont choisi de quitter le service public ont subi une hausse de 48 % en deux ans !

Quelques grands groupes industriels, gros consommateurs d'énergie, ont d'ailleurs obtenu du gouvernement la mise en place de groupements d'achats leur garantissant par la sortie du marché la stabilité des prix.

Cela apporte un démenti cinglant à tous ceux qui affirment que la concurrence des services publics diminue les prix.

Remise en cause de l'égalité des tarifs sur l'ensemble du territoire

Avec la privatisation du gaz, les relations entre les collectivités territoriales et les opérateurs gaziers seraient profondément modifiées. Elles s'assimileraient à celles qui régissent les rapports avec les distributeurs d'eau potable. Bref, des prix qui peuvent doubler d'une ville à une autre ! Ce n'est pas un hasard si la plus grande filiale de Suez est ... la Lyonnaise des Eaux.

Les services publics dans le collimateur...

Pour la première fois officiellement, la privatisation trouve sa justification dans la mise en œuvre de l'ouverture à la concurrence. Cette mesure servirait de modèle pour la privatisation des autres services publics.

... au détriment de la politique et de l'emploi industriels.

Un rapport officiel vient de confirmer que les premiers atouts économiques du territoire français résident dans la qualité de ses services publics et dans sa tarification de l'électricité et du gaz. La privatisation des services publics handicape l'économie nationale et l'emploi.

D'autres choix peuvent et doivent être faits pour l'avenir de Gdf et des services publics.

Après la mobilisation contre le Cpe qui a abouti à son abrogation, le gouvernement et sa majorité hésitent à passer outre l'hostilité de salariés et des organisations syndicales.

Ensemble, nous pouvons empêcher la privatisation du service public du gaz et mettre un coup d'arrêt au processus de privatisation des services publics.

Le 20 juin, les électriciens et gaziers seront dans l'action à l'appel de toutes leurs organisations syndicales pour faire avancer des alternatives à ce projet.

La Cgt appelle tous les salariés à exprimer, à cette occasion, leurs exigences d'usagers des services publics :

- ➡ droit d'accès garanti pour tous ;
- ➡ prix égaux sur tout le territoire ;
- ➡ haut niveau de qualité de desserte et de sécurité. ;
- ➡ ce qui impose la pleine maîtrise publique.